

Recueil des actes administratifs du SDIS de Saône-et-Loire

numéro 2026-445
publié le 10 juin 2026

Le présent recueil a fait l'objet d'une publication le 10 juin 2026

Les documents dont il est fait référence
peuvent être consultés :

* *en version papier*

au service assistance de direction du SDIS
4, rue des Grandes Varennes - CS 90109
71009 MÂCON Cedex

Accès entrée principale : 2, rue du Lcl André MARLIN - 71000 SANCÉ

* *sous forme informatique*

sur le portail informatique du SDIS accessible
dans l'ensemble des centres d'incendie et de secours
du corps départemental de sapeurs-pompiers

Ce recueil est consultable sur le site du SDIS de Saône-et-Loire

http://www.sdis71.fr/base_documentaire/recueil_des_actes

Pour affichage

le 10 juin 2026

Pour le président et par délégation,
la sous-directrice des fonctions transversales



Mélanie GACHÉ

Sommaire

ARRÊTÉS DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Procès-verbal de la commission de recensement des élections 2026 au CA.
- Procès-verbal électronique des résultats des élections 2026 au CCDSPV.
- Procès-verbal de la commission de recensement des élections 2026 au CCDSPV.
- Procès-verbal électronique des résultats des élections 2026 à la CATSIS – collège des sapeurs-pompiers professionnels.
- Procès-verbal électronique des résultats des élections 2026 à la CATSIS – collège des sapeurs-pompiers professionnels non officiers.
- Procès-verbal électronique des résultats des élections 2026 à la CATSIS – collège des officiers sapeurs-pompiers volontaires.
- Procès-verbal électronique des résultats des élections 2026 à la CATSIS – collège des sapeurs-pompiers volontaires non officiers.
- Procès-verbal électronique des résultats des élections 2026 à la CATSIS – collège des fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de sapeur-pompier professionnel en service dans le département.
- Procès-verbal de la commission de recensement des élections 2026 à la CATSIS.
- Procès-verbal du bureau de vote centralisateur des élections 2026 à la CATSIS et au CCDSPV

SOUS-DIRECTION DES FONCTIONS TRANSVERSALES

AFFAIRE SUIVIE PAR : MÉLANIE GACHÉ

☎ 03 85 35 35 01

✉ mgache@sdis71.fr

PROCÈS VERBAL
de la commission de recensement des votes pour les
élections des représentants des communes et des
établissements publics de coopération intercommunale
(EPCI) au conseil d'administration du SDIS
(CA)

Mercredi 10 juin 2026

La commission de recensement des votes pour les élections des représentants des **communes et des EPCI** au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, s'est réunie le 10 juin 2026, à 10 h, au siège du service départemental d'incendie et de secours, 4 rue des Grandes Varennes à Sancé, sous la présidence de Madame Salwa PHILIBERT, directrice de cabinet, représentant M. le Préfet de Saône-et-Loire.

Cette commission est composée de :

- M. Dominique DUFOUR, préfet de Saône-et-Loire, président, ou Madame Salwa PHILIBERT, sa représentante ;
- M. André ACCARY, président du conseil d'administration, ou M. Jean-Claude BECOUSSE, son représentant ;
- M. Philippe DEMOUSSEAU, maire de la commune de Laizé, ou son représentant ;
- M. Patrick DESROCHES, maire de la commune de Viré, ou son représentant,
- M. Patrick BOUILLON, représentant le président de la communauté de communes du Grand Charolais,
- Mme Marie-Claude BARNAY, présidente de la communauté de communes du Grand Autunois Morvan, ou son représentant,
- M. le directeur départemental des services d'incendie et de secours, contrôleur général Frédéric PIGNAUD, ou M. le directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours, colonel Emmanuel VIDAL, son représentant.

Le secrétariat de la commission est assuré par Mme Nathalie LALEVÉE, fonctionnaire de la Préfecture de Saône-et-Loire.

Après que les bureaux de vote électronique aient procédé aux opérations de dépouillement, les résultats ont été proclamés comme suit :

.../...

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES REPRÉSENTANTS DES COMMUNES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

(10 juin 2026)

1^{er} COLLÈGE – (COMMUNES)

- **Nombre de sièges à pourvoir** : 3
- **Mode de scrutin** : scrutin proportionnel au plus fort reste
- **Collège électoral** : les maires du département non membres d'un EPCI compétents en matière de secours et de lutte contre l'incendie. Chaque maire dispose d'un nombre de suffrages proportionnel à la population municipale.

	MAIRES
INSCRITS	224
VOTANTS D'APRÈS LES ÉMARGEMENTS	161
ENVELOPPES DE SCRUTIN TROUVÉES DANS L'URNE	0
Bulletins nuls	40
Bulletins blancs ou enveloppes vides	9
SUFFRAGES EXPRIMÉS	168513
LISTE AVENIR POUR LA SAÔNE-ET-LOIRE	168513

.../...

Répartition des sièges : scrutin au plus fort reste (pour mémoire)

➤ Nombre total de suffrages exprimés :

➤ Quotient électoral : $\frac{\text{Nombre total de suffrages exprimés}}{3 \text{ sièges}} =$ =

- Nombre de sièges attribués à la liste « AVENIR POUR LA SAÔNE-ET-LOIRE »

$\frac{\text{Nombre de suffrages obtenus}}{\text{quotient électoral}} =$ = siège(s) soit siège(s)

➤ Attribution du siège restant au plus fort reste

- Reste de la liste « AVENIR POUR LA SAÔNE-ET-LOIRE »
nombre total de suffrages obtenus --- (quotient électoral x nombre de sièges attribués) =

Le siège restant est attribué à la liste :

OBSERVATIONS :

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Sont déclarés élus :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Frédéric BOUCHET	Rene Con Pot
Clotilde NENTON	Sylvie LANOTTE
Roland BERTIN	Amoral LAGROST

.../...

La présidente de la commission : Mme Salwa PHILIBERT, directrice de cabinet, représentant M. le Préfet de Saône-et-Loire :



La secrétaire de la commission de recensement : Mme Nathalie LALEVÉE, fonctionnaire de la Préfecture :



Les autres membres de la commission :

M. André ACCARY, président du conseil d'administration :



M. Philippe DEMOUSSEAU, maire de la commune de Laizé :



M. Patrick DESROCHES, maire de la commune de Viré :



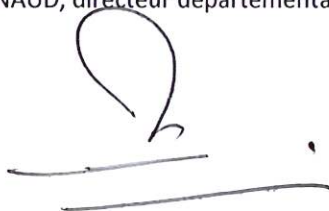
M. Patrick BOUILLON, représentant le président de la communauté de communes du Grand Charolais :

excusé

Mme Marie-Claude BARNAY, présidente de la communauté de communes du Grand Autunois Morvan :



Contrôleur général Frédéric PIGNAUD, directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps :



.../...

**ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION
INTERCOMMUNALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS**

(10 juin 2026)

2^{ème} COLLÈGE – (EPCI)

- **Nombre de sièges à pourvoir** : 4
- **Mode de scrutin** : scrutin proportionnel au plus fort reste
- **Collège électoral** : présidents d'EPCI compétents en matière de secours et de lutte contre l'incendie. Chaque président dispose d'un nombre de suffrages proportionnel à la population totale des communes composants l'EPCI.

	Présidents EPCI
INSCRITS	13
VOTANTS D'APRÈS LES ÉMARGEMENTS	9
ENVELOPPES DE SCRUTIN TROUVÉES DANS L'URNE	9
Bulletins nuls	0
Bulletins blancs ou enveloppes vides	0
SUFFRAGES EXPRIMÉS	278188
LISTE AVENIR POUR LA SAÔNE-ET-LOIRE	278188

.../...

Répartition des sièges : scrutin au plus fort reste (pour mémoire)

➤ Nombre total de suffrages exprimés : _____

➤ Quotient électoral : $\frac{\text{Nombre total de suffrages exprimés}}{4 \text{ sièges}} = \frac{\quad}{\quad} =$ _____

- Nombre de sièges attribués à la liste « AVENIR POUR LA SAÔNE-ET-LOIRE »

$\frac{\text{Nombre de suffrages obtenus}}{\text{quotient électoral}} = \frac{\quad}{\quad} =$ _____ siège(s) soit _____ siège(s) _____

➤ Attribution du siège restant au plus fort reste

- Reste de la liste « AVENIR POUR LA SAÔNE-ET-LOIRE »
nombre total de suffrages obtenus --- (quotient électoral x nombre de sièges attribués) =

Le siège restant est attribué à la liste : _____

OBSERVATIONS :

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Sont déclarés élus :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Virginie PROST	Christine REBOURGÉON
Jean-Louis MARTIN	Hervé CARREAU
Elisabeth PONSOT	Laure FLEURY
Dominique CHARNAY	Sébastien JACQUARD

.../...

La présidente de la commission : Mme Salwa PHILIBERT, directrice de cabinet, représentant M. le Préfet de Saône-et-Loire :



La secrétaire de la commission de recensement : Mme Nathalie LALEVÉE, fonctionnaire de la Préfecture :

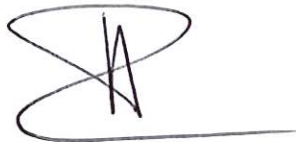


Les autres membres de la commission :

M. André ACCARY, président du conseil d'administration :



M. Philippe DEMOUSSEAU, maire de la commune de Laizé :



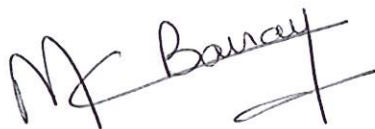
M. Patrick DESROCHES, maire de la commune de Viré :



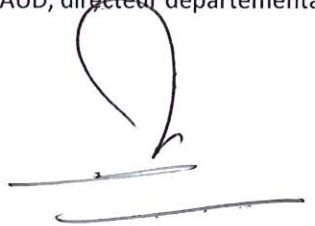
M. Patrick BOUILLON, représentant le président de la communauté de communes du Grand Charolais :



Mme Marie-Claude BARNAY, présidente de la communauté de communes du Grand Autunois Morvan :



Contrôleur général Frédéric PIGNAUD, directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps :




CCDSPV

Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS


NB D'INSCRITS	1800
NB VOTES	586
TAUX DE PARTICIPATION	32.56 %
VOTES BLANCS	111
SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMÉS	451
SIÈGES À ATTRIBUER	7
SIÈGES OBTENUS	7
SIÈGES RESTANTS	0
VOTES NULS	24

Synthèse des résultats par liste

LISTE	NOMBRE TOTAL DE VOTES	% DES VOTES	NOMBRE TOTAL DE SIÈGES ATTRIBUÉS
 UDSP 71	451	100,00%	7

CCDSPV
Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS

 UDSP 71	CANDIDATS	ELUS
1	Frederic DESCHAMPS Jimmy REVILLIER	Elus
2	Cyrille MAZUY Magali JANIN	Elus
3	Jacky MAILLET Celine DOURIOT	Elus
4	Amandine BERREZ Florian GENOVA	Elus
5	Fabrice REROLLE Camille JANDOT	Elus
6	Laurine DE ALMEIDA David CURNIER	Elus
7	Anne-Sophie PREVOTAT Loic BERTRAND	Elus

T D RP PEB AA SP

CCDSPV
Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS


Candidats élus

LISTE	CANDIDATS ÉLUS
UDSP 71	Frederic DESCHAMPS Jimmy REVILLIER
UDSP 71	Cyrille MAZUY Magali JANIN
UDSP 71	Jacky MAILLET Celine DOURIOT
UDSP 71	Amandine BERREZ Florian GENOVA
UDSP 71	Fabrice REROLLE Camille JANDOT
UDSP 71	Laurine DE ALMEIDA David CURNIER
UDSP 71	Anne-Sophie PREVOTAT Loic BERTRAND

TS DF RP BEB AA SD

Membres bureau de vote électronique CCDSPV

La Présidente du bureau de vote : Mme Salwa PHILIBERT, directrice de cabinet, représentante de M. le Préfet de Saône-et-Loire :



M. André ACCARY, président du conseil d'administration, ou son représentant :



M. Frédéric DESCHAMPS, délégué titulaire de la liste UDSP71 :



Membres bureau de vote centralisateur CCDSPV

La Présidente du bureau de vote : Mme Salwa PHILIBERT, directrice de cabinet, représentante de M. le Préfet de Saône-et-Loire :



M. André ACCARY, président du conseil d'administration, ou son représentant :



M. Romuald PRORIOL, délégué titulaire de la liste SASPP-PATS :



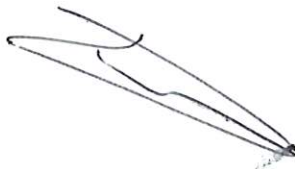
M. Pierre-Etienne BULFAY, délégué suppléant de la liste SNSPP-PATS :



M. Thierry SCHAFFER, délégué titulaire de la liste AVENIR SECOURS :



M. Frédéric DESCHAMPS, délégué titulaire de la liste UDSP71 :



SOUS-DIRECTION DES FONCTIONS TRANSVERSALES

AFFAIRE SUIVIE PAR : MÉLANIE GACHÉ

☎ 03 85 35 35 01

✉ mgache@sdis71.fr

PROCÈS VERBAL
de la commission de recensement des votes pour les
élections des représentants au comité consultatif
départemental des sapeurs-pompiers volontaires du SDIS
(CCDSPV)

Mercredi 10 juin 2026

La commission de recensement des votes pour les élections des représentants des sapeurs-pompiers volontaires au **comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires** du service départemental d'incendie et de secours, s'est réunie le 10 juin 2026, à 13 h, au siège du service départemental d'incendie et de secours, 4 rue des Grandes Varennes à Sancé, sous la présidence de Madame Salwa PHILIBERT, directrice de cabinet, représentant M. le Préfet de Saône-et-Loire.

Cette commission est composée de (délibération n°2026-11 du 9 mars 2026 du CASDIS) :

- M. Dominique DUFOUR, le préfet de Saône-et-Loire, président, ou Madame Salwa PHILIBERT, sa représentante ;
- M. André ACCARY, le président du conseil d'administration, ou M. Jean-Claude BECOUSSE, son représentant ;
- M. Philippe DEMOUSSEAU, maire de la commune de Laizé, ou son représentant ;
- M. Patrick DESROCHES, maire de la commune de Viré, ou son représentant,
- M. Gérald GORDAT, président de la communauté de communes du Grand Charolais, ou son représentant,
- Mme Marie-Claude BARNAY, présidente de la communauté de communes du Grand Autunois Morvan, ou son représentant,
- M. le directeur départemental des services d'incendie et de secours, contrôleur général Frédéric PIGNAUD, ou M. le directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours, colonel Emmanuel VIDAL, son représentant.

Le secrétariat de la commission est assuré par Mme Nathalie LALEVÉE, fonctionnaire de la Préfecture de Saône-et-Loire.

Vu la délibération n° 2025-53 du 15 décembre 2025, complétée par la délibération n° 2026-13 du 9 mars 2026 du conseil d'administration du SDIS autorisant le recours au vote électronique par internet pour les élections 2026 des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de sapeur-pompier professionnel siégeant à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours et fixant les modalités d'application de ce vote par internet,

Conformément aux dispositions de l'article 7 du décret n° 2020-144 du 20 février 2020, a été institué un bureau de vote centralisateur commun aux scrutins de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours et au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, mais également un bureau de vote propre à chaque scrutin. L'arrêté n° 2026-629 du président du conseil d'administration du SDIS du 23 mars 2026 fixe la composition de la commission de recensement et des bureaux de vote électroniques.

Les procès-verbaux des bureaux de vote électronique sont joints au présent procès-verbal.

Après que les bureaux de vote électronique aient procédé aux opérations de dépouillement, les résultats ont été proclamés comme suit :

.../...

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES AU COMITÉ CONSULTATIF DÉPARTEMENTAL
DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

(10 juin 2026)

- Nombre de siège à pourvoir : 7
- Mode de scrutin : scrutin de liste majoritaire à un tour
- Collège électoral : les sapeurs-pompiers volontaires relevant du corps départemental.

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Nombre de bulletins blancs	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de voix obtenues par la liste de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire
1 800	586	111	451	451

OBSERVATIONS :

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Sont déclarés élus :

Liste de l'UDSP 72

Titulaires	Suppléants
Frédéric DESCHAMPS	Jimmy REULLER
Guyille NAZUY	Nogdi JANIN
Jocky MAILLET	Célian DEURIOU
Armandine BERRET	Romain GENOVA
Edrice REROLLE	Camille JANOT
Lauriane DE ALMEIDA	David CURNIER
Amélie PREUSTAT	Loïc Bertrand

La Présidente de la commission : Mme Salwa PHILIBERT, directrice de cabinet, représentante de M. le Préfet de Saône-et-Loire :



La secrétaire de la commission de recensement : Mme Nathalie LALEVÉE, fonctionnaire de la Préfecture :



Les autres membres de la commission :

M. André ACCARY, président du conseil d'administration, ou son représentant :



M. Philippe DEMOUSSEAU, maire de la commune de Laizé :



M. Patrick DESROCHES, maire de la commune de Viré :



M. Patrick BOUILLON, vice-président, représentant le président de la communauté de communes du Grand Charolais :

excuse

Mme Marie-Claude BARNAY, présidente de la communauté de communes du Grand Autunois Morvan :



Contrôleur général Frédéric PIGNAUD, directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps :






CATSIS - Collège des officiers sapeurs-pompiers professionnels

Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS


NB D'INSCRITS	89
NB VOTES	84
TAUX DE PARTICIPATION	94,38 %
VOTES BLANCS	9
SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMÉS	75
SIÈGES À ATTRIBUER	2
SIÈGES OBTENUS	2
SIÈGES RESTANTS	0
VOTES NULS	0

Synthèse des résultats par liste

LISTE	NOMBRE TOTAL DE VOTES	% DES VOTES	SIÈGES ATTRIBUÉS AU QUOTIENT	SIÈGES ATTRIBUÉS AU PLUS FORT RESTE	NOMBRE TOTAL DE SIÈGES ATTRIBUÉS
 AVENIR SECOURS	42	56,00%	1	0	1
 SASPP PATS	14	18,67%	0	0	0
 SNSPP PATS	19	25,33%	0	1	1

CATSIS – Collège des officiers sapeurs-pompiers professionnels
Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS

 AVENIR SECOURS	CANDIDATS	ELUS
1	Thierry SCHAFFER David CARRE	Elus
2	Louis Marie CAPDEVILLE Sebastien VIALAY	


TJ

DF RP PEB A A SR

CATSIS - Collège des officiers sapeurs-pompiers professionnels


Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS

 SASPP PATS	CANDIDATS	ELUS
1	Jean-Pierre LAGROT Guillaume JASICKI	
2	Fabien LAUPRETRE Jerome ROBIN	

CATSIS - Collège des officiers sapeurs-pompiers professionnels
Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS

 SNSPP PATS	CANDIDATS	ELUS
1	Maxime HEYRAUD Stephane BOURGEOIS	Elus
2	Denis THOUVIGNON Fabrice MALON	

TS DE RP PEB AA SP



CATSIS - Collège des officiers sapeurs-pompiers professionnels

Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS

Candidats élus

LISTE	CANDIDATS ÉLUS
AVENIR SECOURS	Thierry SCHAFFER David CARRE
SNSPP PATS	Maxime HEYRAUD Stephane BOURGEOIS



 RP PEB AA SF

Membres bureau de vote électronique CATSIS

La Présidente du bureau de vote : Mme Salwa PHILIBERT, directrice de cabinet, représentante de M. le Préfet de Saône-et-Loire :



M. André ACCARY, président du conseil d'administration, ou son représentant :



M. Romuald PRORIOU, délégué titulaire de la liste SASPP-PATS :



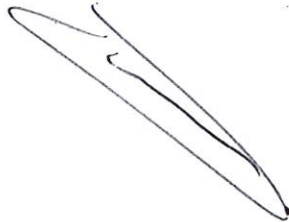
M. Pierre-Etienne BULFAY, délégué suppléant de la liste SNSPP-PATS :



M. Thierry SCHAFFER, délégué titulaire de la liste AVENIR SECOURS :



M. Frédéric DESCHAMPS, délégué titulaire de la liste UDSP71 :



Membres bureau de vote centralisateur CATSIS

La Présidente du bureau de vote : Mme Salwa PHILIBERT, directrice de cabinet, représentante de M. le Préfet de Saône-et-Loire :



M. André ACCARY, président du conseil d'administration, ou son représentant :



M. Romuald PRORIOL, délégué titulaire de la liste SASPP-PATS :



M. Pierre-Etienne BULFAY, délégué suppléant de la liste SNSPP-PATS :



M. Thierry SCHAFFER, délégué titulaire de la liste AVENIR SECOURS :



M. Frédéric DESCHAMPS, délégué titulaire de la liste UDSP71 :





CATSIS - Collège des sapeurs-pompiers professionnels non officiers

Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS

NB D'INSCRITS	256
NB VOTES	214
TAUX DE PARTICIPATION	83,59 %
VOTES BLANCS	10
SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMÉS	203
SIÈGES À ATTRIBUER	3
SIÈGES OBTENUS	3
SIÈGES RESTANTS	0
VOTES NULS	1


Synthèse des résultats par liste

LISTE	NOMBRE TOTAL DE VOTES	% DES VOTES	SIÈGES ATTRIBUÉS AU QUOTIENT	SIÈGES ATTRIBUÉS AU PLUS FORT RESTE	NOMBRE TOTAL DE SIÈGES ATTRIBUÉS
 SASPP PATS	154	75,86%	2	0	2
 SNSPP PATS	49	24,14%	0	1	1

CATSIS - Collège des sapeurs-pompiers professionnels non officiers

Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS

 SASPP PATS	CANDIDATS	ELUS
1	Jean Daniel SOUBRIER Thibaut RATEAU	Elus
2	Jerome THEVENARD Romuald PRORIOL	Elus
3	Adrien DEDIANNE Ariane TATREAUX	


D

DF RP PEB AA SE

CATSIS - Collège des sapeurs-pompiers professionnels non officiers

Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS

 SNSPP PATS	CANDIDATS	ELUS
1	Julien RAVIER Jean Marc PICARD	Elus
2	Aurelien ANDREVON Pierre-Etienne BULFAY	
3	Aurelien CHEVALIER Aymeric LUKOWITZ	

TJ DF RP PER AA so

CATSIS - Collège des sapeurs-pompiers professionnels non officiers

Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS

Candidats élus

LISTE	CANDIDATS ÉLUS
SASPP PATS	Jean Daniel SOUBRIER Thibaut RATEAU
SASPP PATS	Jerome THEVENARD Romuald PRORIOL
SNSPP PATS	Julien RAVIER Jean Marc PICARD

TS

SE RP PER AA SI

Membres bureau de vote électronique CATSIS

La Présidente du bureau de vote : Mme Salwa PHILIBERT, directrice de cabinet, représentante de M. le Préfet de Saône-et-Loire :



M. André ACCARY, président du conseil d'administration, ou son représentant :



M. Romuald PRORIOL, délégué titulaire de la liste SASPP-PATS :



M. Pierre-Etienne BULFAY, délégué suppléant de la liste SNSPP-PATS :



M. Thierry SCHAFFER, délégué titulaire de la liste AVENIR SECOURS :



M. Frédéric DESCHAMPS, délégué titulaire de la liste UDSP71 :



Membres bureau de vote centralisateur CATSIS

La Présidente du bureau de vote : Mme Salwa PHILIBERT, directrice de cabinet, représentante de M. le Préfet de Saône-et-Loire :



M. André ACCARY, président du conseil d'administration, ou son représentant :



M. Romuald PRORIOL, délégué titulaire de la liste SASPP-PATS :



M. Pierre-Etienne BULFAY, délégué suppléant de la liste SNSPP-PATS :



M. Thierry SCHAFFER, délégué titulaire de la liste AVENIR SECOURS :



M. Frédéric DESCHAMPS, délégué titulaire de la liste UDSP71 :




CATSIS - Collège des officiers sapeurs-pompiers volontaires
 Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS

NB D'INSCRITS	211
NB VOTES	80
TAUX DE PARTICIPATION	37.91 %
VOTES BLANCS	8
SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMÉS	71
SIÈGES À ATTRIBUER	2
SIÈGES OBTENUS	2
SIÈGES RESTANTS	0
VOTES NULS	1

Synthèse des résultats par liste

LISTE		NOMBRE TOTAL DE VOTES	% DES VOTES	SIÈGES ATTRIBUÉS AU QUOTIENT	SIÈGES ATTRIBUÉS AU PLUS FORT RESTE	NOMBRE TOTAL DE SIÈGES ATTRIBUÉS
	UDSP 71	71	100,00%	2	0	2

TS

DF

RP


PEB A A

SR

CATSIS - Collège des officiers sapeurs-pompiers volontaires

Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS

 UDSP 71	CANDIDATS	ELUS
1	Herve VANDROUX Yves LABAUNE	Elus
2	Jerome DUBIEF Emmanuel SAVOURET	Elus

CATSIS - Collège des officiers sapeurs-pompiers volontaires

Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS

Candidats élus

LISTE	CANDIDATS ÉLUS
UDSP 71	Herve VANDROUX Yves LABAUNE
UDSP 71	Jerome DUBIEF Emmanuel SAVOURET

Membres bureau de vote électronique CATSIS

La Présidente du bureau de vote : Mme Salwa PHILIBERT, directrice de cabinet, représentante de M. le Préfet de Saône-et-Loire :



M. André ACCARY, président du conseil d'administration, ou son représentant :



M. Romuald PRORIOL, délégué titulaire de la liste SASPP-PATS :



M. Pierre-Etienne BULFAY, délégué suppléant de la liste SNSPP-PATS :



M. Thierry SCHAFFER, délégué titulaire de la liste AVENIR SECOURS :



M. Frédéric DESCHAMPS, délégué titulaire de la liste UDSP71 :



Membres bureau de vote centralisateur CATSIS

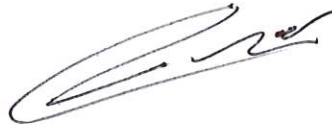
La Présidente du bureau de vote : Mme Salwa PHILIBERT, directrice de cabinet, représentante de M. le Préfet de Saône-et-Loire :



M. André ACCARY, président du conseil d'administration, ou son représentant :



M. Romuald PRORIOL, délégué titulaire de la liste SASPP-PATS :



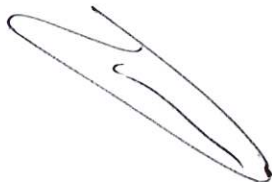
M. Pierre-Etienne BULFAY, délégué suppléant de la liste SNSPP-PATS :



M. Thierry SCHAFFER, délégué titulaire de la liste AVENIR SECOURS :



M. Frédéric DESCHAMPS, délégué titulaire de la liste UDSP71 :




CATSIS - Collège des sapeurs-pompiers volontaires non officiers
Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS

NB D'INSCRITS	1363
NB VOTES	336
TAUX DE PARTICIPATION	24.65 %
VOTES BLANCS	33
SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMÉS	291
SIÈGES À ATTRIBUER	3
SIÈGES OBTENUS	3
SIÈGES RESTANTS	0
VOTES NULS	12


Synthèse des résultats par liste

LISTE	NOMBRE TOTAL DE VOTES	% DES VOTES	SIÈGES ATTRIBUÉS AU QUOTIENT	SIÈGES ATTRIBUÉS AU PLUS FORT RESTE	NOMBRE TOTAL DE SIÈGES ATTRIBUÉS
 UDSP 71	291	100,00%	3	0	3

CATSIS - Collège des sapeurs-pompiers volontaires non officiers

Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS

 UDSP 71	CANDIDATS	ELUS
1	Fabrice CHEVILLARD Lionel COMBIER	Elus
2	Francis ROUGELET Romuald MESTRE	Elus
3	Romain MIGNOT Thibault BRENIER	Elus

TS

DE

RP

PEB AA

SB

CATSIS - Collège des sapeurs-pompiers volontaires non officiers

Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS

Candidats élus

LISTE	CANDIDATS ÉLUS
UDSP 71	Fabrice CHEVILLARD Lionel COMBIER
UDSP 71	Francis ROUGELET Romuald MESTRE
UDSP 71	Romain MIGNOT Thibault BRENIER

TS

DR

RP FEB AA

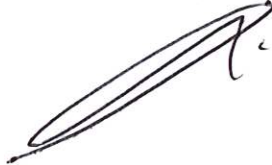
SB

Membres bureau de vote électronique CATSIS

La Présidente du bureau de vote : Mme Salwa PHILIBERT, directrice de cabinet, représentante de M. le Préfet de Saône-et-Loire :



M. André ACCARY, président du conseil d'administration, ou son représentant :



M. Romuald PRORIOL, délégué titulaire de la liste SASPP-PATS :



M. Pierre-Etienne BULFAY, délégué suppléant de la liste SNSPP-PATS :



M. Thierry SCHAFFER, délégué titulaire de la liste AVENIR SECOURS :



M. Frédéric DESCHAMPS, délégué titulaire de la liste UDSP71 :



Membres bureau de vote centralisateur CATSIS

La Présidente du bureau de vote : Mme Salwa PHILIBERT, directrice de cabinet, représentante de M. le Préfet de Saône-et-Loire :



M. André ACCARY, président du conseil d'administration, ou son représentant :



M. Romuald PRORIOL, délégué titulaire de la liste SASPP-PATS :



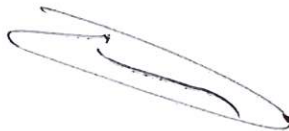
M. Pierre-Etienne BULFAY, délégué suppléant de la liste SNSPP-PATS :



M. Thierry SCHAFFER, délégué titulaire de la liste AVENIR SECOURS :



M. Frédéric DESCHAMPS, délégué titulaire de la liste UDSP71 :






CATSIS - Collège des fonctionnaires territoriaux du SDIS n'ayant pas la qualité de SPP
Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS

NB D'INSCRITS	84
NB VOTES	73
TAUX DE PARTICIPATION	86.9 %
VOTES BLANCS	11
SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMÉS	62
SIÈGES À ATTRIBUER	2
SIÈGES OBTENUS	2
SIÈGES RESTANTS	0
VOTES NULS	0


Synthèse des résultats par liste

LISTE	NOMBRE TOTAL DE VOTES	% DES VOTES	SIÈGES ATTRIBUÉS AU QUOTIENT	SIÈGES ATTRIBUÉS AU PLUS FORT RESTE	NOMBRE TOTAL DE SIÈGES ATTRIBUÉS
 SASPP PATS	8	12,90%	0	0	0
 SNSPP PATS	22	35,48%	0	1	1
 AVENIR SECOURS	32	51,61%	1	0	1

CATSIS - Collège des fonctionnaires territoriaux du SDIS n'ayant pas la qualité de SPP

Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS

 SASPP PATS	CANDIDATS	ELUS
1	Delphine BREJOT Cyril BERNARD	
2	Pierre Yves MOREL Brigitte ANTUNES	


TS

RP FEB AA SB

CATSIS - Collège des fonctionnaires territoriaux du SDIS n'ayant pas la qualité de SPP

Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS

 SNSPP PATS	CANDIDATS	ELUS
1	Romain HENNEQUIN-COMTE Maxime THIVILLON	Elus
2	Claude RENOUD-LYAT Aurélie DICONNE	

TS

DF

RP


PEB

AA

56

CATSIS - Collège des fonctionnaires territoriaux du SDIS n'ayant pas la qualité de SPP
Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS

 AVENIR SECOURS	CANDIDATS	ELUS
1	David VERCHERE Florence PROST	Elus
2	Veronique BENOIT Karine CURIOT	

TS
JF

RP FEB AA sl

CATSIS - Collège des fonctionnaires territoriaux du SDIS n'ayant pas la qualité de SPP
Scrutin du 01 juin 2026 au 08 juin 2026

PROCES VERBAL DES RESULTATS

Candidats élus

LISTE	CANDIDATS ÉLUS
SNSPP PATS	Romain HENNEQUIN-COMTE Maxime THIVILLON
AVENIR SECOURS	David VERCHERE Florence PROST

TS

(Signature)

RP

PEB

AA

sl

Membres bureau de vote électronique CATSIS

La Présidente du bureau de vote : Mme Salwa PHILIBERT, directrice de cabinet, représentante de M. le Préfet de Saône-et-Loire :



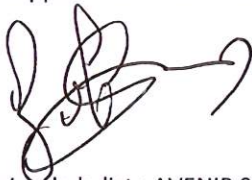
M. André ACCARY, président du conseil d'administration, ou son représentant :



M. Romuald PRORIOL, délégué titulaire de la liste SASPP-PATS :



M. Pierre-Etienne BULFAY, délégué suppléant de la liste SNSPP-PATS :



M. Thierry SCHAFFER, délégué titulaire de la liste AVENIR SECOURS :



M. Frédéric DESCHAMPS, délégué titulaire de la liste UDSP71 :



Membres bureau de vote centralisateur CATSIS

La Présidente du bureau de vote : Mme Salwa PHILIBERT, directrice de cabinet, représentante de M. le Préfet de Saône-et-Loire :



M. André ACCARY, président du conseil d'administration, ou son représentant :



M. Romuald PRORIOL, délégué titulaire de la liste SASPP-PATS :



M. Pierre-Etienne BULFAY, délégué suppléant de la liste SNSPP-PATS :



M. Thierry SCHAFFER, délégué titulaire de la liste AVENIR SECOURS :



M. Frédéric DESCHAMPS, délégué titulaire de la liste UDSP71 :



SOUS-DIRECTION DES FONCTIONS TRANSVERSALES

AFFAIRE SUIVIE PAR : MÉLANIE GACHÉ

☎ 03 85 35 35 01

✉ mgache@sdis71.fr

PROCÈS VERBAL

de la commission de recensement des votes pour les élections des représentants à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours du SDIS (CATSIS)

Mercredi 10 juin 2026

La commission de recensement des votes pour les élections des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers professionnels à la **commission administrative et technique des services d'incendie et de secours** du service départemental d'incendie et de secours, s'est réunie le 10 juin 2026, à 13 h, au siège du service départemental d'incendie et de secours, 4 rue des Grandes Varennes à Sancé, sous la présidence de Madame Salwa PHILIBERT, directrice de cabinet, représentant M. le Préfet de Saône-et-Loire.

Cette commission est composée de (délibération n°2026-11 du 9 mars 2026 du CASDIS) :

- M. Dominique DUFOUR, le préfet de Saône-et-Loire, président, ou Madame Salwa PHILIBERT, sa représentante ;
- M. André ACCARY, le président du conseil d'administration, ou M. Jean-Claude BECOUSSE, son représentant ;
- M. Philippe DEMOUSSEAU, maire de la commune de Laizé, ou son représentant ;
- M. Patrick DESROCHES, maire de la commune de Viré, ou son représentant,
- M. Gérald GORDAT, président de la communauté de communes du Grand Charolais, ou son représentant,
- Mme Marie-Claude BARNAY, présidente de la communauté de communes du Grand Autunois Morvan, ou son représentant,
- M. le directeur départemental des services d'incendie et de secours, contrôleur général Frédéric PIGNAUD, ou M. le directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours, colonel Emmanuel VIDAL, son représentant.

Le secrétariat de la commission est assuré par Mme Nathalie LALEVÉE, fonctionnaire de la Préfecture de Saône-et-Loire.

Vu la délibération n° 2025-53 du 15 décembre 2025, complétée par la délibération n° 2026-13 du 9 mars 2026 du conseil d'administration du SDIS autorisant le recours au vote électronique par internet pour les élections 2026 des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de sapeur-pompier professionnel siégeant à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours et fixant les modalités d'application de ce vote par internet,

Conformément aux dispositions de l'article 7 du décret n° 2020-144 du 20 février 2020, a été institué un bureau de vote centralisateur commun aux scrutins de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours et au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, mais également un bureau de vote propre à chaque scrutin. L'arrêté n° 2026-629 du président du conseil d'administration du SDIS du 23 mars 2026 fixe la composition de la commission de recensement et des bureaux de vote électroniques.

Les procès-verbaux des bureaux de vote électronique sont joints au présent procès-verbal.

Après que les bureaux de vote électronique aient procédé aux opérations de dépouillement, les résultats ont été proclamés comme suit :

.../...

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES SAPEURS-POMPIERS ET DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX N'AYANT PAS LA QUALITE DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

(10 juin 2026)

- Nombre de représentants officiers SPP : 2
- Nombre de représentants officiers SPV : 2
- Nombre de représentants non officiers SPP : 3
- Nombre de représentants non officiers SPV : 3
- Nombre de représentants personnels administratifs, techniques et spécialisés : 2
- Mode de scrutin du vote électronique : scrutin de liste proportionnel au plus fort reste au sein de 5 collèges électoraux
- Collège électoral : les sapeurs-pompiers relevant du corps départemental et les fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de sapeur-pompier professionnel en service dans le département.

	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Nombre de bulletins nuls et blancs	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de voix obtenues par la liste
SPP OFF	89	84	3	75	
SPV OFF	211	80	2	71	
SPP NO	256	214	11	203	
SPV NO	1 363	336	45	291	
PATS	84	73	11	62	

OBSERVATIONS :

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Sont déclarés élus :

Collège des sapeurs-pompiers professionnels officiers

Titulaires	Suppléants	Titre de la liste
Thierry SCHIFFER	David COLURE	Service Secours
Maxime HEYRAUD	Stéphane BOURGEOIS	SPP PATS

.../...

Collège des sapeurs-pompiers professionnels non officiers

Titulaires	Suppléants	Titre de la liste
Jean-Daniel SUGRUE	Thibault RATEAU	SASPP - PATS
Jean-THIENAND	Ronald PROIOL	SASPP - PATS
Jean RAULIER	Jean-Luc PILLARD	SASPP - PATS

Collège des sapeurs-pompiers volontaires officiers

Titulaires	Suppléants	Titre de la liste
HAVE VANDROY	Yves LARAOSSE	UDSP 71
Jeanne OUBIEF	Emmanuel SAURET	UDSP 71

Collège des sapeurs-pompiers volontaires non officiers

Titulaires	Suppléants	Titre de la liste
Francois CHEVILLARD	Lionel LOUBIER	UDSP 71
François ROUGELLET	Ronald NESTRE	UDSP 71
Romain STIGNOT	Thibault BREVIER	UDSP 71

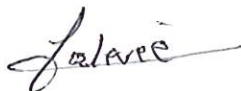
Collège des fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de sapeur-pompier professionnel en service dans le département

Titulaires	Suppléants	Titre de la liste
François HENNEQUIN-LOITE	Armine THIVILLON	SAUSPP - PATS
Dani VORCHÈRE	Florence PROST	Avenir Secours

La Présidente de la commission : Mme Salwa PHILIBERT, directrice de cabinet, représentante de M. le Préfet de Saône-et-Loire :



La secrétaire de la commission de recensement : Mme Nathalie LALEVÉE, fonctionnaire de la Préfecture :



Les autres membres de la commission :

M. André ACCARY, président du conseil d'administration, ou son représentant :



M. Philippe DEMOUSSEAU, maire de la commune de Laizé :



M. Patrick DESROCHES, maire de la commune de Viré :



M. Patrick BOUILLON, vice-président, représentant le président de la communauté de communes du Grand Charolais :

excusé

Mme Marie-Claude BARNAY, présidente de la communauté de communes du Grand Autunois Morvan :



Contrôleur général Frédéric PIGNAUD, directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps :



SOUS-DIRECTION DES FONCTIONS TRANSVERSALES

AFFAIRE SUIVIE PAR : MÉLANIE GACHÉ

☎ 03 85 35 35 01

✉ mgache@sdis71.fr

PROCÈS VERBAL
du bureau de vote centralisateur pour les élections des
représentants à la commission administrative et technique
des services d'incendie et de secours du SDIS (CATSIS) et des
représentants des sapeurs-pompiers volontaires au comité
consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires
du SDIS (CCDSPV)

Mercredi 10 juin 2026

Par délibération n° 2025-53 du 15 décembre 2025, complétée par la délibération n° 2026-13 du 9 mars 2026, le conseil d'administration du SDIS a retenu le vote électronique comme modalité d'expression des suffrages pour les élections 2026 des représentants à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) et des représentants des sapeurs-pompiers volontaires au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV).

Conformément aux dispositions de l'article 7 du décret n° 2020-144 du 20 février 2020, a été institué un bureau de vote centralisateur commun aux scrutins de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours et au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, mais également un bureau de vote propre à chaque scrutin. L'arrêté n° 2026-629 du président du conseil d'administration du SDIS du 23 mars 2026 fixe la composition de la commission de recensement et des bureaux de vote électroniques.

Le bureau de vote centralisateur responsable des deux scrutins liés à la **commission administrative et technique des services d'incendie et de secours** et au **comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires** du service départemental d'incendie et de secours, s'est réuni le 10 juin 2026, à 13 h, au siège du service départemental d'incendie et de secours, 4 rue des Grandes Varennes à Sancé, sous la présidence de Madame Salwa PHILIBERT, directrice de cabinet, représentant M. le Préfet de Saône-et-Loire.

Ce bureau est composé de :

- M. Dominique DUFOUR, le préfet de Saône-et-Loire, président, ou Madame Salwa PHILIBERT, sa représentante ;
- M. André ACCARY, le président du conseil d'administration, ou M. Jean-Claude BECOUSSE, son représentant ;
- M. Romuald PRORIOU, délégué titulaire de la liste SASPP-PAT, ou M. Jean-Daniel SOUBRIER, son représentant ;
- M. Aurélien ANDREVON, délégué titulaire de la liste SNSPP-PATS ou M. Pierre-Etienne BULFAY, son représentant ;
- M. Thierry SCHAFFER, délégué titulaire de la liste Avenir Secours, ou M. Louis-Marie CAPDEVILLE, son représentant ;
- M. Frédéric DESCHAMPS, délégué titulaire de la liste UDSP71, ou M. Francis ROUGELET, son représentant.

Après que les bureaux de vote électronique propres à chaque scrutin aient procédé aux opérations de dépouillement, les résultats ont été proclamés comme suit :

.../...

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES SAPEURS-POMPIERS ET DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX N'AYANT PAS LA QUALITE DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

(10 juin 2026)

- Nombre de représentants officiers SPP : 2
- Nombre de représentants officiers SPV : 2
- Nombre de représentants non officiers SPP : 3
- Nombre de représentants non officiers SPV : 3
- Nombre de représentants PATS : 2

- Mode de scrutin du vote électronique : scrutin de liste proportionnel au plus fort reste au sein de 5 collèges électoraux

- Collège électoral : les sapeurs-pompiers relevant du corps départemental et les fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de sapeur-pompier professionnel en service dans le département.

	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Nombre de bulletins nuls et blancs	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de voix obtenues par la liste
SPP OFF	89	84	9	75	/
SPV OFF	211	80	9	71	
SPP NO	256	214	11	203	
SPV NO	1 363	336	45	291	
PATS	84	73	11	62	

OBSERVATIONS :

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Sont déclarés élus :

Collège des sapeurs-pompiers professionnels officiers

Titulaires	Suppléants	Titre de la liste
Thierry SCHAFFER	David CARRE	Avenir secours
Alexandre HEYRAUD	Stéphane SAURGEON	SNSPP PATS

Collège des sapeurs-pompiers professionnels non officiers

Titulaires	Suppléants	Titre de la liste
Jean-Daniel SERRIER	Thibault RATEAU	SA SPP - PATS
Jeanne THEVENARD	Romain PRORIOL	SASPP - PATS
Ilona RAYLER	Jean-Marc PICARD	SN SPP PATS

Collège des sapeurs-pompiers volontaires officiers

Titulaires	Suppléants	Titre de la liste
Henri VAN DROUX	Vincent Labaune	UDSP 72
Jeanne OUBIEF	Emmanuel Sauvage	UDSP 72

Collège des sapeurs-pompiers volontaires non officiers

Titulaires	Suppléants	Titre de la liste
Fabrice CHEVILLARD	Lionel GABLER	UDSP 72
François ROUGIER ET	Romain Mestne	UDSP 72
Romain STIGNOT	Thibault BRENIER	UDSP 72

Collège des fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de sapeur-pompier professionnel en service dans le département

Titulaires	Suppléants	Titre de la liste
Romain HENNEQUIN - COTÉ	Alexine THILLON	SN SPP - PATS
Danièle VERCHÈRE	Florence PROST	Auxiliaire Secours

La Présidente du bureau de vote : Mme Salwa PHILIBERT, directrice de cabinet, représentante de M. le Préfet de Saône-et-Loire :



M. André ACCARY, président du conseil d'administration, ou son représentant :



M. Romuald PRORIOL, délégué titulaire de la liste SASPP-PATS :



M. Pierre-Etienne BULFAY, délégué suppléant de la liste SNSPP-PATS :



M. Thierry SCHAFFER, délégué titulaire de la liste AVENIR SECOURS :



M. Frédéric DESCHAMPS, délégué titulaire de la liste UDSP71 :



ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES AU COMITÉ CONSULTATIF DÉPARTEMENTAL
DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

(10 juin 2026)

- Nombre de siège à pourvoir : 7
- Mode de scrutin : scrutin de liste majoritaire à un tour et par correspondance
- Collège électoral : les sapeurs-pompiers volontaires relevant du corps départemental.

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Nombre de bulletins nuls	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de voix obtenues par la liste de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire
1 800	586	135	451	451

OBSERVATIONS :

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Sont déclarés élus :

Titulaires	Suppléants
Frédéric DERCHAMPS	Jimmy REVILLIER
Cyrille STAUZY	Agoté JANIN
Josky MAILLET	Coline DOURIOT
Amandine BERRET	Florian GENOUD
Fabrice REBOLLE	Camille JAUDOT
Laurine DE ALBERTA	David CORNIER
Anne-Sylvie PREVOSTAT	Loïc BERTRAND

La Présidente du bureau de vote : Mme Salwa PHILIBERT, directrice de cabinet, représentante de M. le Préfet de Saône-et-Loire :



M. André ACCARY, président du conseil d'administration, ou son représentant :



M. Romuald PRORIOL, délégué titulaire de la liste SASPP-PATS :



M. Pierre-Etienne BULFAY, délégué suppléant de la liste SNSPP-PATS :



M. Thierry SCHAFFER, délégué titulaire de la liste AVENIR SECOURS :



M. Frédéric DESCHAMPS, délégué titulaire de la liste UDSP71 :





www.sdis71.fr



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE SAÔNE-ET-LOIRE

✉ 4 rue des Grandes Varennes - CS 90109 - 71009 MÂCON CEDEX ☎ 03 85 35 35 00 ✉ contact@sdis71.fr

